



Le service vacances de :



ETE 2019

MURS-ERIGNE - MAINE ET LOIRE

SILENCE ON TOURNE
12/15 ANS

REF : 049 002 01

**F.O.L 49 - VACANCES POUR TOUS
14 BIS AVENUE MARIE TALET
49100 ANGERS**

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



L'ADRESSE DU CENTRE

Centre Bouëssé-La Garenne
7 route de Nantes
49610 Mûrs-Erigné

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 12h00 et seront repris le dernier jour vers 14h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

Sur la A87 sortie Mûrs-Érigné n° 23. Direction "Mûrs-Érigné Aubance", au rond-point prendre direction "Mûrs-Érigné / les Ponts de Ce". Au feu prendre à gauche Direction "Denée / Chalonnes-sur-Loire" puis prendre la 2^{ème} route sur la droite (environ 200 m après le feu).



TRANSPORT

Départ en train de **Paris, Le Mans, Nantes**, jusqu'à **Angers** puis car jusqu'au centre.

1^{ER} ET DERNIER REPAS SERVIS

Le premier repas servi sera le déjeuner et le dernier repas le goûter.

SITE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE : A 10 mn d'Angers et au sud de l'agglomération angevine, la commune de Mûrs-Érigné conjugue à la fois les intérêts de la ville et ceux de la campagne.

CADRE DE VIE :

Hébergement au Village Vacances Bouëssé, entièrement neuf, en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets.

EFFECTIF : 18 participants



ACTIVITÉS

REALISATION D'UN FILM : De la conception du scénario à la réalisation, vous allez découvrir les mécanismes de création d'un film, d'un reportage ou d'un documentaire. Vous serez acteurs et caméraman, mais aussi preneurs de son, scripts, accessoiristes, bruiteurs, monteurs... Vous formerez une véritable équipe de réalisation.

Au programme :

- choix et écriture du thème
- écriture du scénario et du synopsis.
- casting des acteurs
- initiation à la prise de vues
- préparation au tournage et repérage
- création ou récupération de costumes, décors ...
- tournage et montage

Afin de préparer au mieux votre semaine, imaginez des thèmes avant de venir (clip, film, reportage ...)

Le séjour se terminera par une projection de votre chef d'œuvre.



ORGANISATION DU SEJOUR

L'équipe d'encadrement : elle est à la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant, pour aider à la mise en place du programme d'activités quotidien. Des temps libres et de détente sont possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances selon son rythme... Le programme sera défini plus précisément entre l'équipe d'animation et le groupe de jeunes.

L'alimentation :

Dans tous nos séjours nous tâchons de mettre en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique.

Respect des coutumes alimentaires :

Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances, sans aucune discrimination d'ordre social, culturel, culturel, sexiste... Cependant l'organisation des séjours et les différents projets présentent des spécificités qui peuvent interférer avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances.

L'organisation :

Une équipe d'animation vous attend pour passer avec vous les meilleures vacances possibles. Son but est aussi de vous faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel, tout en favorisant votre propre autonomie. Vous devez également être soucieux du matériel mis à votre disposition et respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes sans lesquelles toute vie de groupe est impossible.

L'équipe d'animation aura comme souci de respecter les rythmes de vie de chacun en fonction du programme d'animation.

Concernant l'alimentation, les repas seront élaborés par les jeunes, sous la bienveillance et avec l'aide de l'équipe d'animation.

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie.

- un réveil individualisé ainsi qu'un petit déjeuner échelonné seront mis en place.
- L'alimentation sera variée et équilibrée. Les repas seront des moments de convivialité et d'échange. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.
- Les animateurs seront particulièrement vigilants sur les moments de toilette et de rangement : moments importants de détection d'éventuels problèmes de santé ou d'hygiène.
- Un temps sera aménagé en fin de soirée permettant d'amener les enfants progressivement au sommeil. La disponibilité de chacun, sur ce moment, favorisera un couché dans le calme.

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté de leur lieu de vie.

Les quartiers libres :

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale car toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie normal.

Des possibilités de « quartier libre » vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définis par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 3 jeunes au minimum.

L'alcool/La cigarette :

Il est difficile d'interdire à un jeune de fumer surtout si ce dernier en a l'habitude. Cependant les jeunes et l'équipe d'animation définiront ensemble des règles précises permettant le respect de chacun : fumeurs et non-fumeurs. La consommation de cigarettes devra être réduite au maximum et se faire dans des lieux isolés du groupe et en dehors des temps d'activités.

Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Vous pourrez avoir des nouvelles du déroulement du séjour grâce au **blog internet** (prestataire indépendant de notre organisme). Nous demandons à nos animateurs de vous tenir informé au quotidien sur le blog (service gratuit). C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image.

Adresse du site : www.ondonedesnouvelles.com

Le code d'accès vous sera fourni avec la convocation de départ.

Courrier : L'équipe d'animation est attentive à l'envoi du courrier. Les parents peuvent adresser un courrier à leur enfant à l'adresse du centre (en précisant le nom de l'enfant et le nom du camp sur l'enveloppe).

NOUS SUIVRE SUR LES RESEAUX SOCIAUX :



<http://facebook.com/vpt49>



ATTENTION !

Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR



TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau qui vous a été remise

Au-delà de 12 ans nous estimons que le jeune est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau. **Aucun contrôle ne sera alors effectué**

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées **au nom complet** de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister au lavage. **Nous ne pourrons pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

Le blanchissage du linge est assuré par l'équipe d'animation. Cependant, nous demanderons aux jeunes de limiter le lavage du « gros » linge (pulls, pantalons...).

Les vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles.

- Duvet ou sac de couchage (les couettes ne sont pas fournies dans le centre)
- 1 paire de chaussons
- Paquets de mouchoirs jetables

L'Argent de poche :

Une somme de 15 € est amplement suffisante. Cette somme peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même cela reste sous son entière responsabilité.



SANTE :

En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez nous contacter **AVANT LE SEJOUR** pour préparer au mieux la venue de votre enfant.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

Allergies alimentaires :

Il est indispensable de nous transmettre, **DES L'INSCRIPTION**, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

L'utilisation du téléphone mobile :

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait **nous vous déconseillons fortement la présence des mobiles** sur nos séjours. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

Les objets de valeur :

La nature du séjour **nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur** (vêtements de marque, Pad, bijoux, téléphone mobile, CD, console de jeux, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**



DOCUMENTS A NOUS REMETTRE OBLIGATOIREMENT LE JOUR DU DEPART

L'enveloppe dossier séjour avec :

- La fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (pas besoin de certificat médical)
- la photocopie de votre attestation carte vitale ou votre attestation CMU
- L'autorisation pour le droit à l'image
- La fiche trousseau

BON SEJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS !

Plan d'accès

